

Les indispensables !



Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Paris

17 JANVIER 22

GRÈVE DU 13 JANVIER : UNE MOBILISATION RÉUSSIE



Sous un soleil hivernal les enseignants du Public et du Privé sous contrat, ont défilé pour manifester leur **ras-le-bol** : la situation sanitaire au sein de nos établissements restés ouverts est **INACCEPTABLE**.

Fait rare : toutes les **O**rganisations **S**yndicales ont appelé à la grève et à la manifestation pour répondre à l'exaspération des personnels face à ces protocoles ineptes qui changent tous les 3 jours.

BLANQUER LÂCHE DU LESTE FACE À LA FRONDE : OPÉRATION DÉMINAGE

On jugera sur les actes et non sur les paroles bien sûr.

- À 3 mois de l'élection présidentielle, M. Blanquer a promis que les enseignants n'apprendraient plus par voie de presse les réformes et modifications du protocole sanitaire : les **O**rganisations **S**yndicales devraient être consultées au préalable.
- 70 millions de masques chirurgicaux sont en voie d'acheminement pour les personnels et 5 millions de masques FFP2 seront mis à disposition des enseignants, principalement à la maternelle et pour les personnels les plus vulnérables.
- recrutement de 3 300 non titulaires de plus pour faire face aux absences de profs liées à la pandémie.
- les évaluations de milieu d'année pour les CP, qui devaient débiter la semaine prochaine, sont annulées et seront reportées à une date ultérieure.
- report envisagé des épreuves d'enseignement de spécialité du bac, qui doivent se dérouler au mois de mars. Ces épreuves pourraient être reportées en juin prochain en concertation avec les "organisations représentatives" et le "conseil de la vie lycéenne".



Une mobilisation révélatrice d'un véritable malaise

Alors que les derniers appels à la grève n'avaient pas réussi à mobiliser, cette journée de grève, pour le seul secteur de l'Éducation nationale a été un franc succès et a mis en lumière nos difficiles conditions d'exercice depuis bientôt deux ans. Les médias se sont emparés du sujet. La réunion avec les Organisations Syndicales, le soir même, a marginalisé notre ministre contesté puisqu'il était accompagné d'Oliver Véran et de Jean Castex.

Toutefois les mesures annoncées après plus de 3 heures de réunion ne nous semblent pas suffisantes.

Dans le Privé aussi, la mobilisation a été un succès malgré nos nombreux collègues infectés par la Covid-19. La palme du nombre de grévistes revient sans conteste à l'École Alsacienne avec 74 grévistes.

VICTOIRE

LES MA2 EN CDD ET CDI VONT PASSER MA1 AUSSI

Les Maîtres Délégués MA2 en CDD et CDI qui n'ont pas la licence sont restés MA2. Mais la circulaire stipule que ce sont les diplômes requis pour passer le concours qui permettent de passer MA1. Le rectorat fait donc remonter les diplômes des Maîtres Délégués exerçant en Lycée Pro via les établissements : cela peut aller en LP, du Brevet des collèges au BAC + 2 : situations très diversifiées selon les disciplines.

Le reclassement sera rétroactif à compter du 1er septembre 2021.

La CGT-EP veille sur vos intérêts.

Une question, un doute sur vos conditions de diplômes ?

CONTACTEZ-NOUS :
academie.paris@cgt-ep.org



INADMISSIBLE

Dans certaines académies comme en Bretagne, le Rectorat embauche les Maîtres Délégués du lundi au vendredi. De sorte qu'un maître qui travaille tout un mois n'est pas rémunéré un mois complet. La CGT-EP a été reçue par le rectorat de Rennes qui ne veut rien savoir.

La CGT-EP a donc mené l'affaire devant les tribunaux.



L'École Jeannine Manuel « EJM » est une école française, bilingue, et internationale sous contrat d'association. Elle accueille à Paris 15ème plus de 2000 élèves de la maternelle à la terminale.

VICTOIRE

À L'ÉCOLE

JEANNINE MANUEL

Rappel d'un contexte de dérive autoritaire du management de l'établissement depuis ces dernières années.

Depuis plusieurs années, les cas de souffrance au travail, burn-out, départs volontaires d'enseignants se sont considérablement développés dans cet établissement et ont d'ailleurs abouti à une enquête de l'inspection du travail et l'audit de plusieurs cabinets d'experts sur les Risques Psycho-Sociaux, particulièrement accablants sur les pratiques managériales de la direction et ses conséquences délétères sur la santé de nombreux personnels.

Malgré tout, aucune mesure efficace n'est mise en place par la direction, et de très nombreux enseignants continuent d'alerter chaque semaine les Élus CSE et les Délégués Syndicaux sur le management vertical ne laissant pas de place à la concertation des équipes, qui se ressentent comme de simples exécutants d'innovations pédagogiques : une liberté pédagogique - pourtant fondement de notre statut d'enseignant- de plus en plus mise à mal.

L'élément déclencheur : l'instauration de visites d'observation de classes en interne, menées par des directeurs et coordinateurs nommés par la direction et préconisées par des Inspecteurs généraux honoraires (à la retraite).

CODE DE L'ÉDUCATION : Article D314-5
https://www.circulaires.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006166823/2020-12-19/

De longs mois d'échec des négociations

Depuis plus de 3 années, les élus et les Délégués Syndicaux ne comptent plus les échanges de mails, les rencontres avec la direction, les très nombreuses réunions de CSE et de SSCT lors desquels ils tentent de trouver des solutions. Si quelques petites mesures concernant la prévention tertiaire des risques psychosociaux sont prises (elles restent toutes sans effet, puisque l'aspect prévention primaire (la plus importante car s'attaquant aux causes des problèmes) est totalement laissé de côté.

Concernant le manque de concertation des équipes en matière d'innovation pédagogique, toutes les tentatives de négociation, et même de compromis échouent systématiquement. La direction n'a de cesse de réaffirmer le fonctionnement vertical, même d'ordre pédagogique, au mépris notamment du Code de l'Éducation en vigueur également dans les établissements privés sous contrat. **De nombreuses négociations se concluent par une invitation à quitter l'établissement à qui s'opposerait.**

**INNOVATION PÉDAGOGIQUE :
 LES ÉQUIPES DOIVENT ÊTRE CONSULTÉS DANS LE
 PRIVÉ SOUS CONTRAT**



INTERSYNDICALE

Début octobre 2021, les Délégués Syndicaux de l'établissement alertent les responsables académiques ou nationaux de leurs organisations syndicales respectives qui décident la création d'une intersyndicale demandant audience au Directeur des Ressources Humaines du rectorat de Paris, M. Pierre, ainsi qu'au Doyen des Inspecteurs, M. Jury.

1er RDV au rectorat le 24 novembre

Le mercredi 24 novembre, M. Pierre, Directeur des Ressources Humaines et M. Jury, Doyen des IA-IPR ont reçu des représentants de l'intersyndicale. Si M.M. Pierre et Jury affichent leur désapprobation quant au manque de concertation des équipes enseignantes concernant les innovations pédagogiques, et souhaitent interroger la Division des Affaires Juridiques du Rectorat sur la conformité ou non de ces visites de classes en interne, ils les voient plutôt d'un bon œil si elles sont menées «en bonne intelligence». M. Pierre et M. Jury s'engagent toutefois à apporter une réponse claire à l'intersyndicale avant les congés de Noël quant à la légalité de cette pratique.



PRÉAVIS DE GRÈVE LE 7 DÉC

Informés de l'entretien au rectorat, les enseignants consultés lors de 6 réunions organisées en visio expriment leur souhait de suivre les Élus : **faire grève le 7 décembre, ce qui est inédit à EJM !**



Le 7 décembre, une grève inédite en cet établissement bilingue, select, aux tarifs hors normes pour les parents, a été suivie par 42 profs et 2 personnels de droit privé.

ÉCOLE JEANNINE MANUEL LES PROFS MOBILISÉS ONT GAGNÉ !

M. PIERRE, DRH au rectorat de Paris et M. JURY, Doyen des Inspecteurs ont reçu l'**intersyndicale FO, CFTC, CGT, CFDT une nouvelle fois** le 12 janvier.

La mobilisation a payé : les visites de classe « innovantes » que voulait imposer la direction aux enseignants ne sont plus obligatoires. Le rectorat a demandé à la direction de mettre en place des espaces de concertation pédagogique afin que les enseignants soient associés aux nombreuses « innovations ».



06 33 26 18 83

LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES. LA CGT A LE VOTRE.

**SYNDIQUEZ-
VOUS !!!!**

academie.paris@cgt-ep.org

